



Route d'Albi
31 180 CASTELMAUROU



**Questionnaire
à remplir et à joindre au dossier
de demande de Permis de construire**

Questionnaire issu du Numéro 86 – Etudes sur l'Eau
réalisé sous la direction des Agences de l'Eau
et du Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable

**« Modalités techniques du contrôle
des installations d'assainissement non collectif
des habitations individuelles »**

Remarque : ne pas oublier de joindre à ce questionnaire :

- *Plan de situation*
- *Plan de masse*
- *Coupe de l'installation*
- *Etude de faisabilité de la filière*
- *Autorisation du propriétaire de l'exutoire du rejet.*

CONTROLE DE CONCEPTION ET D'IMPLANTATION



5 rue du Cassé – BP 13
31240 SAINT JEAN

>> QUESTIONNAIRE <<

Le contrôle de conception et d'implantation a pour but de vérifier que le projet d'assainissement non collectif est conforme à l'arrêté du 6 mai 1996 fixant les prescriptions techniques applicables aux systèmes d'assainissement non collectif.

Il s'opère en amont de toute construction d'habitat neuf ou de réhabilitation.

Une étude à la parcelle, fournie par le propriétaire, sera souvent indispensable pour permettre au service de contrôle de vérifier le choix de la filière retenue et son implantation projetée en fonction des contraintes du site. Le contrôleur pourra également s'appuyer sur d'autres éléments pour qualifier le projet (carte de zonage, carte d'aptitude des sols, connaissance du secteur, autres études...).

L'arrêté du 6 mai 1996 sur les prescriptions techniques précise qu'une filière d'assainissement non collectif doit notamment :

- Ne pas présenter de risques de contamination ou de pollution des eaux,
- Etre adaptée à la pédologie, l'hydrogéologie et l'hydrologie du site,
- Tenir compte de l'environnement général de la parcelle sur laquelle elle va être mise en place,
- Etre à plus de 35 m d'un captage d'eau utilisé pour la consommation humaine.

La mission du contrôleur est de vérifier le respect de ces éléments, sur la base des prescriptions fixées par l'arrêté ; il pourra compléter son appréciation en se référant aux documents techniques existants (notamment le DTU 64.1 de 1998 et les règles de l'art).

Ce contrôle peut s'opérer sur la base du formulaire de contrôle de conception et d'implantation, remis à toute personne construisant ou réhabilitant une installation d'assainissement non collectif.

Il comporte :

- Une liste des pièces à fournir par le propriétaire et permettant au contrôleur de cocher les pièces conformes,
- Un questionnaire descriptif du projet permettant au contrôleur de rendre son avis.

Principaux points examinés

- Adaptation de la filière à la nature du sol et aux contraintes de la parcelle
- Dimensionnement adapté
- Respect d'une distance minimale de 35 m par rapport à tout captage d'eau utilisée pour la consommation humaine
- Le cas échéant, implantation hors d'un périmètre de protection rapproché ou immédiat d'un captage d'eau utilisée pour la consommation humaine
- Respect des autres règles de distances minimales
- Collecte de l'ensemble des eaux usées pour lesquelles l'ouvrage est prévu, à l'exclusion de toute autre (notamment eaux pluviales)
- Ventilation des ouvrages de prétraitement
- Emplacement dégagé, accessibilité pour l'entretien ; dégagement et accessibilité des regards d'accès et tampons.

A l'issue de ce contrôle, une proposition d'avis sera faite par le contrôleur :

- Favorable
- Défavorable

Cette proposition sera suivie de l'avis du responsable du service d'assainissement non collectif.

Les réserves éventuellement émises ne doivent pas avoir pour effet de remettre en cause l'ensemble de la conception mais ne peuvent porter que sur des points mineurs. Dans le cas contraire, l'avis doit être défavorable. L'avis réservé ou défavorable doit être motivé.

Le contrôle constitue une simple validation de la conception des dispositifs d'assainissement non collectif, laquelle est de la responsabilité du propriétaire de l'immeuble. Il ne se substitue donc pas à une prestation de prescriptions techniques.

Date de la demande : / /
Date de la demande de permis de construire (sauf pour réhabilitation) :
Adresse de l'immeuble :
.....
.....
Code postal : Commune :
Section et numéro du cadastre du projet :
Propriétaire de l'immeuble
Nom et prénom :
.....
Adresse (si différente de l'adresse de l'immeuble)
.....
Code postal : Commune :
Téléphone :
Occupant de l'immeuble (si différent du propriétaire)
Nom et prénom :
.....
Téléphone :
Adresse du service de contrôle
Raison sociale : VEOLIA Eau - Compagnie Générale des Eaux – Service Muret 81 avenue Henri PEYRUSSE 31600 MURET
Téléphone : 0811.902.903 (prix d'un appel local)

Pièces à fournir par le propriétaire (selon les cases cochées)	Cocher les pièces fournies
<input type="checkbox"/> Un plan de situation de la parcelle	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Un plan de masse du projet de l'installation d'assainissement non collectif, sur base cadastrale, selon les prescriptions de la page 3	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Un plan en coupe de la filière et de l'habitation est recommandé (cf page 3)	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Le présent formulaire dûment complété	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Une étude de définition de la filière d'assainissement non collectif comprenant :	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Une étude de sol, recommandée pour caractériser l'aptitude des sols à l'épuration et/ou l'infiltration des eaux usées domestiques. Elle comporte :	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Sondages à la tarière,	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Test(s) de perméabilité,	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Tranchée ou horizon pédologique	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Une étude des contraintes à la parcelle (superficie disponible, pente,...)	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Description et dimensionnement de la filière (collecte, prétraitement, traitement, évacuation)	<input type="checkbox"/>

NATURE DU PROJET	REALISATION DU PROJET
CONSTRUCTION NEUVE REHABILITATION DE L'EXISTANT	Nom et adresse du concepteur du projet :
CARACTERISTIQUES DE L'HABITATION	Tél :
Nombre de chambres :	Nom et adresse de l'installateur prévu :
Résidence : Principale Secondaire	Tél :

ETUDES REALISEES SUR LE TERRAIN	
Etude de définition de la filière d'assainissement non collectif	Etude de sol (dans le cas où il n'existe pas de carte d'aptitude des sols sur la zone concernée)
<ul style="list-style-type: none"> ♦ Une étude de définition de filière a-t-elle été réalisée ? <p style="text-align: center;">OUI NON</p> <p>Si oui, joindre une copie du rapport au présent dossier et utiliser les résultats de l'étude pour remplir ce formulaire</p>	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Une étude de sol a-t-elle été réalisée ? <p style="text-align: center;">OUI NON</p> <p>Si oui, joindre une copie du rapport au présent dossier et utiliser les résultats de l'étude pour remplir ce formulaire</p>

CARACTERISTIQUES DU TERRAIN	
Terrain	
<ul style="list-style-type: none"> ♦ Superficie totale de la parcelle : m² <ul style="list-style-type: none"> ♦ Le terrain est-il desservi par un réseau public d'eau potable ? <p style="text-align: center;">OUI NON</p> <ul style="list-style-type: none"> ♦ Présence d'un captage d'eau (puits ou forage) sur le terrain ? <p style="text-align: center;">OUI NON</p> <ul style="list-style-type: none"> Est-il destiné à la consommation humaine? <p style="text-align: center;">OUI NON</p> <ul style="list-style-type: none"> si oui, distance par rapport au dispositif de traitement : m 	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Superficie disponible pour l'assainissement : m³ <ul style="list-style-type: none"> ♦ Pente du terrain prévue pour les ouvrages d'assainissement <p style="text-align: center;">faible < 5 % moyenne entre 5 & 10 % forte > 10 %</p> <ul style="list-style-type: none"> ♦ Présence d'un captage d'eau (puits ou forage) sur un terrain mitoyen ? <p style="text-align: center;">OUI NON Ne sait pas</p> <ul style="list-style-type: none"> Est-il destiné à la consommation humaine? <p style="text-align: center;">OUI NON Ne sait pas</p> <ul style="list-style-type: none"> si oui, distance par rapport au dispositif de traitement : m

Destination des eaux pluviales

rejet en surface (fossé, caniveau,...)
infiltration sur la parcelle

rétention (cuve, mare,...)
autre, préciser :

RAPPEL : le rejet des eaux pluviales vers la filière d'assainissement (fosse ou tuyaux d'infiltration) est interdit.

CARACTERISTIQUES DU PROJET	
Plan de masse du dispositif au 1/200 ou 1/500 (A joindre à votre demande)	
Positionner et schématiser le plus clairement possible : <ul style="list-style-type: none"> ♦ L'habitation ♦ Les arbres, arbustes, haies, jardin potager ♦ Les surfaces imperméabilisées ou destinées à l'être (terrasses, allées,...) ♦ Les voies de passage de véhicules ♦ Les bâtiments annexes (garage, piscine...) ♦ Les cours d'eau, fossé, mare, etc... 	<ul style="list-style-type: none"> ♦ La Sortie des eaux usées de l'habitation ♦ Le pré-traitement (fosse toutes eaux...) et la ventilation associée ♦ Les puits, captages ou forages utilisés pour l'alimentation en eau potable, à proximité de la parcelle ou sur la parcelle ♦ Le traitement (épandage, filtre...) ♦ Le Cas échéant, le rejet des eaux traitées ♦ Le système d'évacuation des eaux de pluie
Plan en coupe du dispositif au 1/200 ou 1/500 (A joindre à votre demande)	
Il sera constitué par un profil en long sur lequel seront portées	<ul style="list-style-type: none"> ♦ La ligne cotée du terrain naturel ♦ La ligne cotée des fils d'eau ♦ Et les dimensions de chaque ouvrage

DEFINITION DE LA FILIERE**Le dispositif de pré-traitement des eaux usées (cf fiches 1 à 7)**

♦ Les eaux ménagères et les eaux vannes (toilettes) sont-elles prétraitées séparément ? OUI NON

♦ Volume de la fosse toutes eaux ou de la fosse septique
en m³

♦ Ou Volume de l'installation biologique
en m³

Matériau utilisé (béton, polyéthylène, polyester, autre) :

♦ Fosse : Une ventilation est-elle prévue ?

OUI NON

♦ Un extracteur statique ou éolien est-il prévu ?

OUI NON

♦ Est-il prévu un préfiltre extérieur à la fosse ?

OUI NON

si oui, volume : |

♦ Est-il prévu un bac à graisse ?

OUI NON

si oui, volume : |

♦ Fosse toutes eaux : est-elle située à plus de 10 m de l'habitation ?

OUI NON

♦ Est-il prévu d'immobiliser la fosse par une dalle d'amarrage ?

OUI NON

♦ Est-il prévu de protéger la fosse par une dalle de répartition ?

OUI NON

Le dispositif de traitement des eaux usées (cf fiches 8 à 13)

tranchées d'épandage à faible profondeur

ou terre d'infiltration

ou lit d'épandage

ou lit filtrant drainé à flux horizontal

ou lit filtrant non drainé à flux vertical

ou lit filtrant drainé à flux vertical

♦ Si tranchées d'épandage :

Nombre de tranchées :

Longueur d'une tranchée : m

♦ Si autres systèmes :

Longueur : m

Largeur : m

Surface : m²

Distance minimale par rapport à l'habitation : m

à la limite de parcelle : m

aux arbres : m

L'évacuation des effluents (dispositifs drainés)

♦ Quel est le lieu prévu pour le rejet (fossé, cours d'eau, puits d'infiltration...)

♦ Rejet en milieu superficiel (fossé, cours d'eau,...)

Si vous n'en êtes pas vous-même propriétaire, avez-vous une autorisation de déversement écrite du propriétaire du lieu de rejet prévu ?

(un acte de servitude notarial si le fossé est privé)

OUI NON si oui la joindre à votre demande

♦ Rejet par puits d'infiltration :

Possédez-vous une dérogation préfectorale ?

OUI NON si oui la joindre à votre demande